



Rueil-Malmaison, le 14 mai 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI

- **Excellents résultats 2002**
- **Une situation financière saine**
- **VINCI aborde l'exercice 2003 sereinement**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI s'est réunie le 14 mai 2003 sous la présidence d'Antoine Zacharias.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 2002 et l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises.

Comptes de l'exercice 2002

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI pour l'exercice 2002 s'établit à 17,6 milliards d'euros, en progression de 2,2% par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette évolution traduit le maintien de l'activité du Groupe à un niveau élevé dans les métiers liés à la construction après une année 2001 qui avait pourtant vu plusieurs entités réaliser des niveaux d'activité historiques.

Chiffre d'affaires par métier

	2002	2001	Variation 2002/2001	
			à structure réelle	à structure constante
<i>(en millions d'euros)</i>				
Concessions	1 851	1 462	26,6%	5,0%
Energies	3 044	2 852	6,7%	(0,9%)
Routes	5 209	5 498	(5,3%)	(5,4%)
Construction	7 350	7 199	2,1%	0,1%

Les comptes de l'exercice 2002 font, en outre, apparaître une nette amélioration de la rentabilité opérationnelle des activités du Groupe.

Le résultat d'exploitation, qui s'accroît de 9% à 1 067 millions d'euros, atteint un niveau historique. La marge d'exploitation (REX/CA) du Groupe atteint 6,1% (3,2% hors concessions).

Résultat d'exploitation par métier

(en millions d'euros)	2002	% CA 2002	Rappel 2001 pro forma
Concessions	567	30,6%	525
Energies	118	3,9%	70
Routes	166	3,2%	173
Construction	212	2,9%	201
Holding et divers	4		11
Total	1 067	6,1%	980

Le résultat net part du Groupe s'élève à 478 millions d'euros, en hausse de 5,4% par rapport au niveau déjà élevé de 2001 (454 millions d'euros).

La situation financière de VINCI est excellente et le Groupe dispose d'une forte liquidité :

- Le cash flow disponible après prise en compte des investissements industriels de l'exercice atteint 1,1 milliard d'euros, en croissance de 44% par rapport à l'exercice précédent. La forte génération de cash ainsi réalisée par les entreprises du Groupe en 2002 a permis de limiter l'augmentation de l'endettement financier net qui s'élève à 2,5 milliards d'euros au 31 décembre 2002, alors même que l'investissement réalisé dans ASF a mobilisé 1 045 millions d'euros.
- La structure financière du Groupe reste ainsi très solide, avec un montant de fonds propres, incluant les intérêts minoritaires, en progression de 2,9 à 3,1 milliards d'euros et un gearing de 80%, en dépit de la réduction du capital de 3,6 % pour un montant de 195 millions d'euros réalisée en décembre dernier.
- La dette financière brute à plus d'un an a été portée de 4 milliards d'euros au 31 décembre 2001 à 5,3 milliards d'euros au 31 décembre 2002 sous l'effet principal d'une Océane de 500 millions d'euros en avril 2002 et d'une émission obligataire inaugurale de 600 millions d'euros en juillet 2002 portée depuis à 1 milliard d'euros. Dans le même temps, la trésorerie nette excédentaire (hors autocontrôle) passe de 1,6 à 2,6 milliards d'euros. Il s'y ajoute un total de lignes de crédits bancaires confirmées de 1,4 milliard d'euros non utilisées.

Dividende

L'assemblée a décidé de porter le dividende à 1,80 euro par action, soit 2,70 euros y compris avoir fiscal, ce qui représente un rendement de l'ordre de 4,6 % par rapport au cours actuel de VINCI. Le dividende sera mis en paiement le 27 juin 2003.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée générale a approuvé la nomination de Monsieur François David, président-directeur général de la COFACE au conseil d'administration de VINCI.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a par ailleurs pris acte de la démission de Monsieur Henri Proglia et a coopté Monsieur Quentin Davies pour, le remplacer.

Bonnes perspectives pour 2003

Alors que le début de l'année est marqué par une conjoncture incertaine, VINCI aborde ce nouvel exercice sereinement :

- le chiffre d'affaires du premier trimestre, à 3,8 milliards d'euros, est resté stable à périmètre et taux de change constants,
- le carnet de commandes consolidé du Groupe (hors concessions) s'établit à 11,9 milliards d'euros au 31 mars 2003, en légère progression sur 12 mois. Il représente en moyenne plus de 9 mois d'activité,
- compte tenu de la capacité de chacun des métiers du Groupe à s'adapter aux évolutions conjoncturelles, le chiffre d'affaires devrait rester voisin à périmètre constant de celui de l'exercice précédent et la rentabilité opérationnelle du Groupe devrait encore progresser en 2003.

Antoine ZACHARIAS a souligné qu'il avait à cœur de valoriser la participation de VINCI dans ASF, en concrétisant le projet industriel de rapprochement aujourd'hui voulu par les deux groupes. Il a rappelé que la décision appartient à l'Etat.

Il a par ailleurs évoqué différents projets d'acquisitions dont l'aboutissement devrait fournir au groupe VINCI des relais de croissance significatifs.

Mais, a-t-il ajouté : « Ne comptez pas sur moi pour être impatient, comptez sur moi pour être persévérant ».

Contact presse : Virginie Christnacht

Tél. : 01 47 16 31 82

Fax : 01 47 16 33 88

e-mail : vchristnacht@vinci.com

Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand
sur le site web de VINCI : www.vinci.com